

Agir ensemble pour l'avenir d'EVIN



DROIT DE REPONSE MISE AU POINT VERITE

Juin 2023

Suite au dernier tract de madame PETIT, nous nous permettons donc de lui répondre en argumentant (preuves à l'appui) quelques-uns des dysfonctionnements municipaux.

Le Conseil Municipal est un lieu de débat, de dialogue.
Pas une anti-chambre de décisions de Madame le Maire !

NOUS sommes élus au même titre que Madame le Maire.

Et à chaque fois que nous intervenons dans les débats ou dans nos écrits, c'est en respectant toujours les règles de politesse élémentaire, ne vous en déplaise Madame le Maire !

Par contre, Madame le Maire, pourriez-vous préciser quelles insultes ont été proférées par les élus de l'opposition ? Quand ? Quels mots ? Quelle phrase ? À quel moment nous avez-vous offert la possibilité de réellement construire ensemble ?

Et ne nous sortez pas vos pseudos commissions qui ne sont que l'antichambre du Conseil Municipal dans lesquelles vous essayez de nous faire approuver VOS décisions sans possibilité pour nous de les amender (sauf pour des questions de forme, c'est-à-dire, ajouter un S ou un mot à une phrase...)... **Comment osez-vous nous qualifier de personnes irrespectueuses quand un élu de votre rang a dit "ta gueule" et "dégage" à un de nos élus lors du dernier Conseil (nous avons la vidéo pour le prouver) ?**

NON ! Nous ne diffusons pas de fausses informations, sinon il y a bien longtemps que la justice se serait saisie de nos tracts !

Nous souhaitons apporter aux membres du groupe majoritaire la dangerosité des actions financières de la municipalité et de Madame le Maire.

TOUT ce que nous dévoilons est factuel ! Nous avons les copies des lettres de relance, de mise en demeure !

NOUS avons contacté les fournisseurs, qui, lorsque leurs factures ne sont réglées qu'à 3, 4 voire 5 mois de délai, n'ont pour certains aucun virement !

NOUS nous posons donc des questions !

NOUS la posons aux derniers membres du groupe majoritaire ?

Comment se fait-il que des factures de cantine de l'année dernière ne soient payées qu'au premier trimestre ? Comment se fait-il que seulement 3 factures Dupont restauration soient payées sur les 6 premiers mois de 2023 (en comptant la facture d'août 2022). Les parents payent bien tous les mois ?

Comment se fait-il qu'aucune facture de téléphone SFR n'ait été payée cette année ? Plus de 6000 € d'impayés !

Comment se fait-il que des mises en recouvrement d'emprunts en date du 1er janvier pour un montant de 100 800 € soient payées le 24 avril ?

Comment se fait-il que la mairie reçoive une mise en demeure en recommandé du crédit mutuel en date du 29 mars qui constate des échéances impayées malgré plusieurs relances et qui sont payées le 18 avril 2023 ?

Comment se fait-il que la banque des territoires envoie une mise en recouvrement le 13 décembre 2022 pour un paiement le 1er janvier 2023 et qu'un seul montant de 7023 € est payé le 24 avril ?

Toujours est-il que l'emprunt nécessaire au remboursement de l'annuité des rues Lamendin et Jaurès est arrivé sur le compte de la commune le 25 avril 2023 !!! Bizarre cette coïncidence !!!

Comment se fait-il qu'après cette date la commune paye ses factures EDF en date du 1er janvier ? Et pire : à la date du 1er juin, la commune compte 12042 € d'impayés EDF !

Comment se fait-il que la compagnie d'assurance des véhicules de la mairie adresse 2 courriers de relance avant assignation en suspendant les assurances de 2 véhicules de la mairie au 5 avril 2023 malgré plusieurs relances (montant total : 2437,28 €) et finalement payées le 24 avril 2023 (après le versement du prêt) ???

Les véhicules n'ont pas été assurés pendant 19 jours !!!

Comment se fait-il qu'une facture pour la rénovation du FJD (736,60 €) en date de décembre 2022 ne soit toujours pas payée ?

Comment expliquer qu'aucun remboursement des 2 millions d'euros pour les rues Lamendin et Jaurès n'ait été versé à la CAHC alors même que Madame le Maire nous annonçait avoir reçu le titre de paiement en décembre...??? 6 mois plus tard : aucun versement !!

Agir ensemble pour l'avenir d'EVIN



DROIT DE REPONSE MISE AU POINT VERITE

Juin 2023

Parlez vous Madame le Maire dans votre tract des 1 million 200 000 euros de factures impayées entre 2019 et 2020 ???

Parlez vous des 5 démissions récentes dans votre groupe ??

Parlez vous de ces centaines d'Evinois qui n'ont JAMAIS de réponse à leurs demandes ?

Parlez vous de votre décision personnelle de cette préemption du Django qui va engendrer des centaines de milliers d'euros de dépenses ?

Nous pourrions débattre de tout cela au sein même du conseil, mais malheureusement, vous y faites régner un autoritarisme flagrant que personne de votre groupe ne parle ou n'ose vous contredire !

Madame le Maire n'est pas une menteuse ! Vous ne cessez de répéter cela !

Votre tract, à part parler du Covid, de votre place de Maire et annoncer que vos budgets sont validés (ne sont validées que les factures que vous payez !) ne propose rien ! Pire, vous prenez d'un coup d'un seul fait et cause pour les agents ?? Eux, pour qui vous n'avez aucune considération ! Regardez le nombre d'arrêts ! Aucune promotion ! Aucun entretien professionnel depuis plus de 2 ans ! Certains de vos élus méprisent sans vergogne les employés !

Vous avez aussi perdu l'adhésion de votre personnel ! Vous confondez respect et terreur...

Votre bateau est en train de couler et aujourd'hui vous voulez courir au chevet des Evinois ?

Il est trop tard Madame le Maire, bien trop tard.....

Vous n'avez jamais entendu le Cœur d'Evin !

Vos élus attendaient des preuves ? Les voilà !

Nous sommes prêts à leur communiquer ces documents officiels !

Encore une fois la charte que vous avez signé en début de mandat n'a aucune valeur légale, morale ou restrictive vous empêchant de démissionner !

Nous réaffirmons ici le droit électoral le plus élémentaire : Madame le Maire n'a ABSOLUMENT PAS LE DROIT DE REFUSER UNE DÉMISSION !

" Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire ?", vous plaisez vous à reprendre à votre cérémonie des vœux....

Le groupe Agir ne subira jamais la loi du mensonge triomphant !!

A bon entendeur !!

Notre seul intérêt c'est Evin.... Dans 3 ans, il sera trop tard !

Parce que le plus important pour nous c'est vous !

REUNION PUBLIQUE

Venez échanger avec vos élus du groupe Agir

**Venez discuter de vos attentes, de vos problèmes
Demain se prépare aujourd'hui**

Venez nous rejoindre dès à présent

SAMEDI 17 JUIN 2023 à 10 h

au Django

106, rue Emile Basly